



Posté le 31/05/2015

72 équipages de Fontenay à La Roche-sur-Yon

Aux sceptiques, le premier Vendée électrique tour a prouvé que les véhicules électriquessont loin d'être ridicules en terme d'autonomie et de performance.

Lors de la première édition, l'an passé, 35 équipages étaient engagés dans le Vendée électrique tour. Au départ de La Roche-sur-Yon, ils avaient regagné Olonne-sur-Mer en passant par Montaigu et Challans.

Neuf marques de véhicules étaient représentées et douze modèles différents. **« Nous effectuons un petit classement des véhicules à l'arrivée, mais il s'agit surtout d'un rallye touristique, rappelle Jean-François Villeret, l'organisateur du Vendée électrique tour. Notre rôle est pédagogique : nous parlons du véhicule électrique et nous démontrons qu'il n'est pas ridicule en terme d'autonomie ».**

170 KM SANS CHARGE POUR LA ZOE

Effectivement ! La première édition du Vendée électrique tour a montré qu'il est possible d'effectuer 170 km dans la journée sans recharger les batteries. Pas étonnant pour les Tesla, qui ont une autonomie de 400 km. Mais aussi pour les Nissan Leaf et les Renault Zoé.

Quant aux autres modèles de véhicules, ils ont montré qu'une recharge avec une prise domestique correspond aux besoins pour une utilisation quotidienne des parcs d'entreprises et des particuliers.

LES BORNES AMENEES A SE DEVELOPPER

Les bornes implantées sur tout le territoire vendéen par le Sydev permettent de recharger les véhicules sur de courtes durées, et assurer une autonomie suffisante sur des distances journalières de l'ordre de 300 à 400 km. **« Le département est très actif en matière d'énergie renouvelable, poursuit Jean-François Villeret. Le véhicule électrique s'inscrit dans cette logique. Grâce aux bornes, nous avons montré que l'électrique peut être une bonne option pour les entreprises et les collectivités ».**